



Facture honoraires

Par Lady17

Bonsoir,

En début d'année 2025, j'ai fait appel à un agent immobilier pour louer ma maison près de La Rochelle.

Il a trouvé des locataires, mais le dossier de location ne suis pas, il traîne pour mettre en place le dossier. Je ne reçois pas les loyers qui me sont dus. Il m'a fait une facture pour ses honoraires au nom d'une agence qui est fermé depuis fin d'année 2024. Est-ce normal ?

A t'il le droit de faire ça?

Bien cordialement

Modération : merci de ne pas citer de noms propres sur le site

Par yapasdequoi

Bonjour,

Que prévoit le mandat ?

C'est ce mandat qui détermine la rémunération de l'agence.

Pour le moment ces honoraires couvrent quelle prestation ? Si la prestation est réalisée, la somme est due selon le contrat.

Par yapasdequoi

Plutôt que de reposer la question, donnez les précisions.

Ou au moins relisez attentivement le mandat.